

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL67

présenté par

M. Laabid

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« en voie de disparition ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à créer une commission des alertes en matières de protection des animaux en voie de disparition